

Stratégie nationale pour les aînés

Une stratégie nationale coordonnée pour les aînés, dotée d'un financement dédié et d'objectifs responsables, nous permettra de répondre aux besoins changeants des personnes âgées canadiennes. Une stratégie nationale pour les aînés doit être axée sur l'amélioration de la qualité de vie des aînés canadiens personnes à tous les stades, grâce à la sécurité du revenu, à l'accès à un logement et des moyens de transport abordables et appropriés, à des collectivités-amies des aînés et à des services de soins communautaires et à domicile ainsi que de soins de santé adéquats.

MESSAGES D'APPUI

- D'ici 2030, les adultes âgés de 65 ans ou plus composeront 23 % de la population du Canada et représenteront plus de 9,5 millions de personnes. Ils constituent le segment de la population canadienne dont la croissance est la plus rapide.
- L'espérance de vie moyenne au Canada est de plus de 80 ans.
- Les médecins estiment que les aînés canadiens qui atteignent l'âge de 65 ans sans complications majeures peuvent raisonnablement espérer vivre 20 ans de plus, dont 17 en bonne santé.
- La plupart des politiques visant les aînés canadiens ont été conçues à une époque où la retraite était un événement qui se produisait vers la fin de la vie d'une personne. La retraite est en train de devenir quelque chose de très différent.
- Le rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, Soyons prêts : Pour une nouvelle génération d'aînés actifs, déclare qu'une stratégie nationale pour les aînés est requise pour contrôler les coûts croissants liés au vieillissement de la population, réduire la pression considérable exercée sur un système de soins de santé déjà tendu et s'assurer que les aînés canadiens obtiennent les soins dont ils ont besoin, au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.

RECOMMANDATIONS

Mettre en œuvre une stratégie nationale pour les aînés en :

- 1 s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé, comme la sécurité du revenu, le logement et le transport;
- 2 fournissant un continuum de soins plus près du domicile;
- 3 assurant une planification des ressources et un financement durable pour les soins de santé, les travailleurs de la santé et les aidants naturels;
- 4 reconnaissant et en soutenant le travail des proches aidants;
- 5 en recherchant l'innovation dans la prestation de soins communautaires et à domicile;
- 6 élaborant et mettant en œuvre des politiques pour remédier à l'âgisme, à la maltraitance des personnes âgées et à l'isolement social.



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

1-855-304-4700 | defensedesinterets@retraitesfederaux.ca

retraitesfederaux.ca



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees